





2 Janvier 2022

info@mairie-maringes.fr



Il est passé par ici...Il repassera par là...Tel le sparadrap du Capitaine Haddock, on croit s'en débarrasser, mais ce virus est toujours là !

C'est avec regret que, cette année encore, nous ne pourrons pas nous réunir pour nous souhaiter la bonne année.

C'est donc par cette lettre que nous allons, comme à l'accoutumée, rappeler les principaux projets qui sont prévus pour l'année à venir, les réalisations 2021 vous ayant été annoncées au fur et à mesure par cette Lettre de Maringes et décrites plus en détail dans le bulletin.

- L'auberge d'abord puisque le projet est lancé. Les travaux devant commencer en septembre 2022. Il s'agit d'aménager une deuxième salle sous le chapit pour élargir l'offre de restauration et de créer une chaufferie bois plus écologique et économique à l'usage pour l'ensemble du bâtiment. Malheureusement nous n'avons pas obtenu toutes les subventions demandées pour ce projet, les projets suivants seront donc un peu retardés...
- La transformation de la maison du Coquetier devrait suivre quand les subventions nous seront accordées. Pour rappel il s'agit de créer un local pour accueillir le commerce de proximité des produits alimentaires et/ou services du quotidien.
- Le chantier de renforcement et de dissimulation du réseau électrique étant terminé, nous allons mandater un bureau d'étude pour réaménager la voirie en centre bourg. Le but étant de permettre une circulation apaisée pour l'ensemble des utilisateurs, piétons, vélos, poussettes, voitures...La réalisation se fera ensuite par tranches sur les années suivantes.
- ➤ Simultanément la révision du PLU sera engagée en tout début d'année et se déroulera sur environ deux ans et demi. Notre PLU doit être mis en conformité avec les nouvelles réglementations et avec le Scot des Monts du Lyonnais. Il intègrera également les règles et dispositions à prendre pour économiser les espaces, les ressources et réduire l'impact environnemental. Vous serez régulièrement informés et consultés aux principales étapes du processus.

Nous espérons que ces projets ne seront pas trop perturbés par les nouveaux variants qui ne manqueront certainement pas d'arriver! Il nous faudra nous adapter et faire pour le mieux...



2 Janvier 2022

En ce début d'année je m'associe au Conseil Municipal pour remercier toutes les personnes qui ont œuvré en 2021, dans des conditions souvent difficiles, et les encourager pour l'année qui vient. Le village a besoin de vous tous !

- les employés communaux, Christine et Joël, qui œuvrent chaque jour dans la gestion et l'entretien de la commune.
- Les représentants de L'école, Joris Gord (Ogec), et Claudine Grataloup(Apel), ainsi que la directrice Chantal Bouteille, les enseignantes et les Atsem, pour l'énergie supplémentaire dépensée pour s'adapter en permanence à la situation sanitaire.
- Les présidents et présidentes des différentes associations sportives, culturelles et de loisir, qui permettent de tisser des liens entre les habitants et qui ont dû s'adapter en temps réel, programmer, annuler, reprogrammer...

Les groupes informels de bénévoles actifs dans le village pour le fleurissement, le cimetière...et les super décorations de Noël!

- Les commerçants, artisans et producteurs du village qui contribuent à la qualité de vie dans le village par le service de proximité qu'ils n'ont pas cessé d'assurer au quotidien.

Merci également à chacun d'entre vous, habitants de la commune, qui avez su vous adapter aux conditions sanitaires; gestes barrières, vaccination ...etc, pour votre compréhension et votre bienveillance...l'art du vivre ensemble sur la commune.

Enfin, à l'aube de cette nouvelle année, et au nom de tout le Conseil Municipal, j'ai une pensée particulière pour les personnes qui luttent contre la maladie et les familles endeuillées. Je leur souhaite bon courage pour surmonter ces difficultés de la vie et je souhaite à chacun et chacune d'entre vous une *Bonne et Heureuse Année 2022*. Que vos projets se réalisent, que la paix et la santé vous accompagnent.

Pour le Conseil Municipal, le Maire, François Dumont

Distribution des sacs poubelles

La distribution indiquée dans le bulletin, le **samedi 15 janvier de 9h à 12h est maintenue** dans le respects des gestes sanitaires.

Semaine citoyenne

Elle devait avoir lieu en janvier, **elle sera reprogrammée un peu plus tard** quand les conditions sanitaires seront plus favorables à une large participation.